

HiSCoD

Nouvelle-Aquitaine

Auteur(s) : Cédric Chambru et Paul Maneuvrier-Hervieu

Évènement	Évènement à Chamboulive en janvier 1707
Identifiant	HISCOD_06510
Date	Année 1707 Mois : Janvier Jour : - Jour de la semaine : -
Localisation	Lieu historique : Chamboulive Lieu : Chamboulive Code commune : 19037 Latitude : 45.4315986633 Longitude : 1.70323002338
Unités administratives historiques	Entité politique : Royaume de France Entité administrative : Limoges Sous-entité administrative : Uzerche
Unités administratives	Pays : France Entité administrative : Nouvelle-Aquitaine Sous-entité administrative : Corrèze
Caractéristiques	Typologie HiSCoD : Émeute fiscale ; Typologie originale : Type 202 : Troubles liés à la perception des impôts indirects Nombre de participants : Indéterminé Participation féminine : Indéterminé

Présentation du contenu

Description (langue originale) : Résumé de la fiche Jean Nicolas n° 6836 : « Envoi de compagnies du 2e bataillon du régiment de Leuville depuis Limoges à Chamboulive et Grandliere contre des habitants accusés d'avoir mis le feu à la maison d'un collecteur et maltraité le vice-sénéchal de Brive et ses archers. »

Description (anglais) : -

Bibliographie

Sources primaires : Bibliothèque François-Lebrun, Université Rennes 2, Fiche Jean Nicolas n° 6836. Service Historique de la Défense, Vincennes, GR A 1 2526, fol. 120. Lettre du ministre au commandant du 2e bataillon de Leuville à Limoges, Paris le 2 février 1717. Service Historique de la Défense, Vincennes, GR A 1 2526, fol. 125, à M. De Lesseville, Paris 4 février 1717. Service Historique de la Défense, Vincennes, GR A 1 2526, fol. 396 au même, 18 février 1717. Service Historique de la Défense, Vincennes, GR A 1 2526, fol. 122, au duc de Noailles, 14 février 1717.

Bibliographie : Nicolas, Jean (2002). La rébellion française. Mouvements populaires et conscience sociale (1661-1789). Paris : Gallimard, p. 610.

Notes

Auteur(s) : Jean Nicolas

Contributeur(s) : Cédric Chambru, Renan Donnerh

Date de création : 2020-06-12

Date d'édition : 2022-04-19